



**MÉMOIRE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
CONCERNANT LES MODIFICATIONS DEMANDÉES
PAR AUTOCARS ORLÉANS EXPRESS**

Présenté à la Commission des transports du Québec

AOÛT 2014

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	2
A. LE TRANSPORT DE PERSONNES	2
1. L'humain et la famille au cœur de nos préoccupations	2
2. Rimouski - ville étudiante	3
3. Rimouski - technopole maritime.....	4
4. Rimouski - capitale régionale	4
4.1 Impacts sur les retombées touristiques et évènementielles.....	4
4.2 Impacts sur les soins médicaux et paramédicaux.....	5
5. L'engagement de Rimouski en matière de développement durable.....	5
B. LE SERVICE DE MESSAGERIE EXPÉDIBUS	6
1. Impacts au terminus de l'avenue Léonidas Sud	6
2. Impacts dans le district Le Bic	6
2.1 Prise en compte de particularités.....	7
2.1.1 La gastronomie régionale	7
2.1.2 Autres témoignages.....	8
CONCLUSION.....	10

INTRODUCTION

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, l'actuelle ville de Rimouski est issue du regroupement de l'ancienne ville de Rimouski et, de Pointe-au-Père, du village de Rimouski-Est, des municipalités du Bic, de Mont-Lebel et des paroisses de Sainte-Blandine et de Sainte-Odile-sur-Rimouski. Le grand Rimouski compte une population de 48 155 habitants sur un territoire terrestre de 338 km².

La forte concentration de commerces, de services personnels et professionnels, d'établissements d'enseignement et de santé fait d'elle une métropole régionale. La ville de Rimouski abrite des sièges sociaux d'organismes et des centres administratifs majeurs, notamment : TELUS, Centre régional de services d'Hydro-Québec, Palais de justice, fonctions publiques fédérales et provinciales, ainsi qu'un centre hospitalier à vocation régionale.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

En premier lieu, nous souhaitons remercier la Commission des transports du Québec (CTQ) de nous recevoir dans le cadre de cette audience. Les modifications au service demandées par la compagnie Autocars Orléans Express auraient des impacts sociaux, environnementaux et économiques négatifs pour la ville de Rimouski, tant en ce qui a trait aux réductions de service visant directement son territoire que celles à l'extérieur.

Les citoyens de Rimouski, usagers des services, subiraient des inconvénients de la réduction des services à Rimouski même. Par ailleurs, le caractère régional de la ville de Rimouski fait en sorte qu'elle serait également touchée par les réductions de service dans d'autres municipalités. Compte tenu de son rôle, la ville de Rimouski serait impactée négativement par les mesures réclamées par Autocars Orléans Express, et ce, plus particulièrement, dans le cadre de l'élimination de plusieurs points d'arrêt dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ces coupures auraient des conséquences néfastes pour la vitalité de Rimouski.

Nous vous exposerons donc nos observations comme municipalité locale ainsi que celles qui découlent de nos responsabilités, comme centre régional de services.

A. LE TRANSPORT DE PERSONNES

1. L'HUMAIN ET LA FAMILLE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Pour les citoyennes et citoyens de Rimouski, les services de la compagnie Autocars Orléans Express constituent la seule alternative à l'automobile lorsqu'il est question de transport interurbain. Toute réduction de service a donc des conséquences sur la mobilité de la population en général et, tout spécialement, les citoyens les plus vulnérables. À ce chapitre, on constate qu'Autocars Orléans Express souhaite réduire le nombre d'arrivées et de départs au terminus

situé sur l'avenue Léonidas Sud à Rimouski. On déplore également la volonté d'arrêter définitivement la desserte du point d'arrêt situé dans le district Le Bic, à une distance de 23 kilomètres du terminus de l'avenue Léonidas Sud.

En plus de ces réductions de services sur le territoire même de la ville de Rimouski, l'élimination complète de plusieurs arrêts dans les municipalités de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent aurait des impacts certains sur la vie familiale et sociale de nos citoyens, particulièrement ceux qui dépendent du service pour visiter leurs proches.

Les résidents de l'extérieur de Rimouski utilisent les services d'Autocars Orléans Express, en autres, pour réaliser des achats de produits qui ne sont pas disponibles dans leur propre municipalité. La desserte actuelle permet également à ces résidents d'avoir accès à de nombreux services qui ne sont pas offerts dans leur localité.

2. RIMOUSKI - VILLE ÉTUDIANTE

À Rimouski, on compte annuellement environ 15 000 jeunes fréquentant des établissements d'enseignement du niveau primaire au niveau universitaire. De ce nombre, plus de 5 000 proviennent de l'extérieur de Rimouski pour parfaire ou poursuivre leurs études. Ces milliers d'étudiants s'établissent temporairement à Rimouski et s'ajoutent aux 48 155 résidents permanents.

La Ville de Rimouski tient à souligner ici l'apport de la communauté étudiante qui participe grandement à son dynamisme, son rayonnement et sa réputation. La contribution des étudiantes et des étudiants qui choisissent de s'installer à Rimouski pour poursuivre leurs études participe au développement économique et culturel de la ville.

La présence d'institutions de savoir de haut niveau et de maisons d'enseignement spécialisé fait de Rimouski un centre éducationnel majeur et attractif pour les municipalités de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. L'Université du Québec à Rimouski, le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime du Québec, le Conservatoire de musique de Rimouski et le Centre de formation Rimouski-Neigette font partie des établissements qui attirent bon nombre d'étudiantes et d'étudiants issus de l'extérieur de Rimouski. De ces étudiants, plusieurs dépendent de la desserte d'Autocars Orléans Express pour maintenir le lien avec leur municipalité d'origine. La réduction des points d'arrêt dans les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent entraîneraient sérieusement la capacité de déplacement des étudiants issus de ces localités. Nous considérons que le transport est un élément essentiel de la qualité de vie, surtout en cette période charnière qu'est le temps des études.

3. RIMOUSKI - TECHNOPOLE MARITIME

Rimouski est la capitale de la recherche en sciences appliquées de la mer. Dotée d'un laboratoire naturel d'observation et de plusieurs centres de recherche et d'enseignement, elle accueille chaque année de nombreux chercheurs qui viennent y acquérir ou affiner leur formation. Dans ce domaine, la mobilité et l'interrelation entre les intervenants chercheurs, enseignants, spécialistes et étudiants sur le terrain et dans les établissements sont indispensables.

Mentionnons quelques-unes de ces institutions qui évoluent en synergie créant un pôle maritime majeur : Institut national de recherche scientifique en océanologie, Institut des sciences de la mer, Institut Maurice-Lamontagne de Pêches et Océans Canada, Centre de recherche en ressources maritimes, Centre de formation et recherche en transport maritime et intermodal, Centre québécois de logistique appliquée, Centre de formation en plongée professionnelle, en architecture navale, en navigation et en mécanique marine de l'Institut maritime du Québec, Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec, Centre de recherche sur les biotechnologies marines.

Le statut de pôle maritime majeur est une spécificité qui contribue largement au dynamisme et à la renommée de Rimouski. Le transport est un élément incontournable au maintien et au développement de ce domaine distinctif.

4. RIMOUSKI - CAPITALE RÉGIONALE

Comme capitale régionale, Rimouski exerce un leadership qui favorise la solidarité, l'entraide et la concertation. Ainsi, elle souhaite supporter les collectivités avoisinantes qui participent à son essor économique, culturel et sportif. Une diminution des services d'Autocars Orléans Express dans les municipalités voisines aurait un impact préjudiciable à l'accessibilité des services offerts sur le territoire de la ville de Rimouski. Par conséquent, l'attractivité et le positionnement de Rimouski en seraient affaiblis dans plusieurs domaines qui en font une capitale régionale.

4.1 Impacts sur les retombées touristiques et évènementielles

Nous avons déjà exposé l'importance de la capacité de se déplacer jusqu'à Rimouski pour accéder à des études supérieures, il en est de même pour l'accès aux formations, colloques, congrès, événements sociaux et culturels, rassemblements sportifs (club de hockey L'Océanic, Tour de la relève internationale de Rimouski, Marathon de Rimouski, club de football Pionniers) et aux nombreux attraits touristiques et naturels (îles Saint-Barnabé, sentiers du Littoral, Parc national du Bic).

Foyer culturel de toute une région, Rimouski loge une cinquantaine d'organismes culturels, plusieurs galeries d'art et des musées (Site historique maritime de la Pointe-

au-Père, Musée régional de Rimouski, Maison Lamontagne, etc.) Le transport intermunicipal favorise l'accès et la fréquentation d'événements culturels, tels que le Festi Jazz international, le Carrousel international du film (événement jeunesse), le Salon du livre, les Grandes fêtes TELUS, l'Opéra-théâtre de Rimouski, le Théâtre du Bic et les Concerts aux îles du Bic.

4.2 Impacts sur les soins médicaux et paramédicaux

Le transport interurbain est un service essentiel pour obtenir des soins de santé non dispensés dans les communautés de plus petites tailles. L'accès d'une population régionale à des soins de santé adéquats doit aussi faire partie des éléments à considérer dans l'évaluation de la desserte en transport. La situation de précarité dans laquelle vivent plusieurs personnes ayant des besoins particuliers en soin de santé doit être prise en compte dans l'analyse des effets dommageables d'une réduction des services d'Autocars Orléans Express.

5. L'ENGAGEMENT DE RIMOUSKI EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Inspirée par le cadre législatif de la *Loi sur le développement durable*, la Ville de Rimouski a adopté son premier Plan stratégique de développement durable en décembre 2012. En vertu de l'article 2 de cette loi « le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions, sociale et économique des activités de développements». À travers son Plan stratégique de développement durable, la Ville de Rimouski a également reconnu que la culture était une composante transversale essentielle du développement durable, en complémentarité avec les dimensions économique, environnementale et sociale.

Nous avons déjà abordé plusieurs principes du développement durable, soit : la santé et la qualité de vie, l'équité et la solidarité sociales, l'efficacité économique, la participation et l'engagement, l'accès au savoir, etc. Nous souhaitons maintenant souligner l'importance de deux autres principes que sont : la protection de l'environnement et le respect de la capacité de support des écosystèmes.

L'utilisation des services d'Autocars Orléans Express participe à la lutte contre l'émission des gaz à effet de serre et cette pratique doit être encouragée. La qualité et la flexibilité de la desserte offerte sont des facteurs décisionnels importants lorsque vient le temps de choisir un mode de transport. Si un individu doit se déplacer avec un véhicule pour avoir accès au transport, il y a de forte chance qu'il poursuive sa route seul à bord du véhicule. En ce sens, les coupures de points d'arrêt auraient un effet négatif sur l'utilisation du transport interurbain offert par Autocars

Orléans Express. Il faut aussi considérer les déplacements aller-retour pour rejoindre un point d'arrêt. Les coupures proposées sur les circuits auraient donc l'effet d'augmenter le nombre de véhicules sur un trajet qui devra de toute façon être couvert par la compagnie Autocars Orléans Express. Ces points faisant partie du trajet qu'il y ait arrêt ou non. Il s'en suit une augmentation certaine d'émission de gaz à effet de serre. L'impact des demandes d'Autocars Orléans Express a donc des répercussions indésirables sur la protection de notre environnement et le respect de la capacité de support des écosystèmes.

B. LE SERVICE DE MESSAGERIE EXPÉDIBUS

1. IMPACTS AU TERMINUS DE L'AVENUE LÉONIDAS SUD

La ville de Rimouski bénéficiant d'une activité économique, commerciale et industrielle soutenue, le service de messagerie Expédibus est fort apprécié de nos gens d'affaires. La diminution du nombre d'arrivées et de départs au terminus de l'avenue Léonidas Sud à Rimouski diminuerait d'autant la qualité du service de messagerie qui est présentement offerte. L'élimination de plusieurs points d'arrêt sur les circuits de la Gaspésie, en passant par le Bas-Saint-Laurent jusqu'à Montréal amputerait d'autant les points d'origine et de destination possibles des colis. Le coût des services alternatifs et des déplacements pour rejoindre un point d'arrêt seraient nettement plus élevés. Dans plusieurs cas, la marge bénéficiaire ne couvrirait pas les coûts additionnels de déplacement.

2. IMPACTS DANS LE DISTRICT LE BIC

Sur le territoire de la ville de Rimouski, c'est dans le district Le Bic que la proposition d'Autocars Orléans Express est la plus menaçante. En effet, la fin de la desserte située au dépanneur Shell, du 2683, route 132, dans le district Le Bic impliquerait des coûts et des inconvénients majeurs pour les utilisateurs actuels du service œuvrant dans ce secteur de la ville.

D'abord, la cueillette et l'expédition des colis nécessiteront un déplacement de plusieurs kilomètres additionnels, le point de service du district Le Bic étant situé à 23 kilomètres (aller seulement) de la gare de l'avenue Léonidas Sud. Cette situation obligerait bon nombre d'entreprises du district Le Bic à déléguer un employé pour la cueillette et l'expédition des colis sur l'avenue Léonidas Sud, alors que l'autocar d'Orléans Express passe nécessairement devant le point d'arrêt du district Le Bic. L'élimination du point d'arrêt du district Le Bic va à l'encontre des principes de développement durable puisqu'il aura pour conséquence de faire déplacer plusieurs véhicules sur un trajet qui sera de toute façon parcouru par la compagnie Autocars Orléans Express. L'utilisation du service Expédibus de passage au district Le Bic est un geste respectueux et responsable vis-à-vis l'environnement.

Les coûts associés à l'élimination du point d'arrêt du district Le Bic sont substantiels pour les utilisateurs du service Expédibus. Ils se calculent en considérant la dépense additionnelle en frais d'utilisation d'un véhicule (carburant, entretien, usure), en temps et en salaire. À la fin d'une année financière, cela fait grimper les coûts d'opération des utilisateurs du service. Plusieurs de ces entreprises sont dans des domaines où la marge bénéficiaire est très serrée. Pour nombre d'entre elles, l'élimination du point d'arrêt du district Le Bic ferait en sorte que plusieurs envois ou réceptions ne seraient tout simplement pas rentables.

Les coupures de service entre la Gaspésie et Montréal seraient aussi ressenties par les entrepreneurs d'ici, car elles limitent les points possibles de provenance et d'expédition des produits. Il est indéniable que le transport est un maillon primordial de la vigueur économique de notre région. Les coupures de services proposées par Autocars Orléans Express à l'extérieur des limites de la ville de Rimouski ont des conséquences négatives directes sur la santé économique de nos entreprises locales. Les actions prises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci.

2.1 Prise en compte de particularités

Les données, expériences et faits relatés aux points 2.1.1 et 2.1.2 ne sont pas exhaustifs. Cependant, nous disposons d'information sur quelques cas vécus que nous vous rapportons ci-dessous.

2.1.1 La gastronomie régionale

L'Auberge du Mange Grenouille et le Restaurant Chez St-Pierre du district Le Bic sont des adresses connues des fins gourmets. En plus de régaler les amateurs de fine cuisine de la région, ces deux institutions attirent des touristes de toute provenance et participent à l'essor touristique et au rayonnement de notre région. Ces deux entreprises utilisent régulièrement les services Expédibus et nous ont témoigné de leur importance relativement à l'approvisionnement en produits fins, artisanaux et régionaux.

En effet, contrairement aux autres services de messagerie, Expédibus est en mesure de transporter un produit frais (poissons, fruits de mer, viandes, fromages) commandé le matin, le jour même. La présence du point d'arrêt dans le district Le Bic permet la préservation des produits dans un édifice climatisé.

Le Restaurant Chez St-Pierre emploie une douzaine de personnes et reçoit de 5 à 10 colis par semaine. Ce dernier n'est ouvert qu'en soirée, il est par conséquent impossible de faire affaire avec un autre service de messagerie. Les alternatives disponibles nécessitent la présence d'un représentant de l'entreprise pour

recevoir le colis, ou encore, le colis est laissé sur place, au seuil de la porte. De plus, le service Expédibus est disponible 7 jours sur 7. Il n'y a donc aucune alternative acceptable, disponible sur le marché actuellement, lorsqu'il est question de produits frais.

Les copropriétaires de l'Auberge du Mange Grenouille utilisent Expédibus pour la réception de denrées périssables, telles que : viandes de gibier, canard, algues et plantes de mer, fromages, produits de vignobles québécois, etc. (environ 4 colis de denrée périssable par semaine). Ils dépendent de la fraîcheur de ces produits pour offrir une expérience gastronomique exceptionnelle à leurs clients et ainsi, assurer la pérennité de leur entreprise. L'Auberge du Mange Grenouille génère une quarantaine d'emplois directs et elle contribue également à mettre en valeur tout le savoir-faire des artisans québécois.

Le caractère unique de la restauration fine et l'expérience qu'elle procure seraient mis en péril par la réduction des points d'arrêt, non seulement du point de vue de la réception des produits frais par les restaurateurs, mais également de celui de l'expédition par les artisans de ces produits. Il en résulterait une grande perte pour les travailleurs et artisans œuvrant dans le domaine des arts de la table, particulièrement ceux des petites municipalités de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

2.1.2 Autres témoignages

La Ferme Eugénia, située dans le district Le Bic, est spécialisée en vermiculture et en production de jus d'herbe de blé. Madame Johanne Dubé, propriétaire de la ferme, nous a indiqué qu'elle expédiait en moyenne 1 colis par semaine dans une glacière. Le délai de livraison de ces produits d'exception doit être très rapide afin d'éviter leur altération. Pour Madame Dubé, le maintien du service Expédibus dans le district Le Bic est essentiel pour la qualité du service. De plus, pour plusieurs envois, les coûts et le temps additionnels nécessaires pour se rendre à la gare d'autocars de l'avenue Léonidas Sud, anéantiraient tout effort de rentabilité.

Le *Théâtre les gens d'en bas* est un organisme à but non lucratif, seul compagnie de théâtre professionnel permanente à l'est de Québec, il poursuit trois missions artistiques : l'accueil de productions en provenance du Québec ou de l'étranger (Théâtre du Bic), la démocratisation théâtrale en collaborant avec les maisons d'enseignement, la production de spectacles communautaires. Le Théâtre les gens d'en bas profite régulièrement du service de transport de personnes pour le déplacement des membres des équipes de production, les techniciens et les comédiens. Le théâtre des gens d'en bas utilise également les services de

messagerie Expédibus. Outre l'économie de temps et d'argent du fait de la présence de l'arrêt du service Expédibus dans district Le Bic, il est important de mentionner qu'en cas de bris de matériel technique, cela permet au Théâtre des gens d'en bas de recevoir des pièces de remplacement le jour même. La rapidité et la fiabilité du service sont donc des atouts majeurs pour un organisme qui doit respecter ses engagements auprès du public.

Les équipements Pierre-Paul Beaulieu inc. est une entreprise familiale qui fabrique des équipements destinés aux tourbières (aspirateur, herse, remorque, équipement de moulin) et des souffleurs à neige industriels et commerciaux. Elle offre également un service de pièces et de réparation. La célérité du service Expédibus permet aux équipements Beaulieu d'expédier en toute confiance et à prix raisonnable plus de 200 colis par année. En période estivale, ce sont les équipements de tourbière qui nécessitent la livraison rapide de pièces. En période hivernale, ce sont les pièces de souffleurs qui ne peuvent subir de long délai de livraison. En regard des modes alternatifs de livraison, les équipements Pierre-Paul Beaulieu est à même de constater qu'ils sont moins rapides, plus onéreux et moins fiables. Les 23 kilomètres séparant l'actuel point d'arrêt du district Le Bic au terminus de l'avenue Léonidas augmenteraient considérablement les coûts liés à la réception et à l'expédition des colis. Ainsi, cette entreprise aurait de sérieuses difficultés à concurrencer le marché en transigeant avec un autre service de messagerie.

Les ateliers de FILMAR situés dans le district Le Bic, produisent de l'appareillage scientifique, des filets de pêche et des tissus de filtration. Toute la production est expédiée à partir du district Le Bic, dans tout le Canada. L'entreprise utilise le service de messagerie par autobus pour plus de 75 % de ses besoins en expédition et en réception de colis. Le service Expédibus est la messagerie la plus utilisée par FILMAR qui évalue le chiffre d'affaires en lien avec l'expédition par autobus à 200 000 \$ par année. Monsieur Pierre Béland, propriétaire de FILMAR, réitère les mêmes commentaires relativement aux conséquences de la terminaison du point d'arrêt du district Le Bic que la communauté d'affaires de ce district : augmentation de la distance, du temps et du coût des déplacements avant réception et expédition, augmentation des délais de livraison, diminution des destinations possibles. L'ensemble de ces inconvénients aurait des effets négatifs sur l'efficacité et la compétitivité de l'entreprise.

CONCLUSION

Nous avons démontré que la ville de Rimouski serait pénalisée par une réduction des services de la compagnie Autocars Orléans Express tout au long du corridor de la Gaspésie à Montréal, et ce, plus spécifiquement sur son propre territoire et celui des régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. L'élimination de plusieurs points d'arrêt aurait des conséquences néfastes pour sa vitalité économique et culturelle. Les impacts sociaux se feraient également ressentir de par sa vocation régionale et son statut de ville étudiante. La capacité de se déplacer est un élément primordial de la qualité de vie des citoyennes et citoyens rimouskois, bas-laurentiens et gaspésiens. Le transport interurbain est un élément incontournable du maintien et du développement d'un pôle maritime d'envergure.

La solidarité, l'entraide et la concertation font partie des valeurs que la Ville de Rimouski endosse. Comme capitale régionale, elle se donne pour mission de supporter les communautés qui l'entourent. Le transport interurbain est essentiel pour assurer l'accès aux soins de santé non dispensés dans les communautés de plus petite taille. L'accès d'une population régionale à des soins de santé adéquats doit être considéré dans l'évaluation de la desserte en transport. La situation de précarité dans laquelle vivent plusieurs personnes dépendant du transport interurbain doit être prise en compte dans l'examen des effets d'une réduction des services d'Autocars Orléans Express.

La Ville de Rimouski s'est engagée dans un processus de développement durable et elle considère que les réductions de service demandées par Autocars Orléans Express ne tiennent pas compte des enjeux auxquels elle doit faire face, notamment en regard de la protection de l'environnement et du respect de la capacité de support des écosystèmes.

La CTQ a confié à Autocars Orléans Express l'obligation de desservir la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, une région qui, par son essence même, est composée de municipalités présentant une faible densité de population. À cet égard, les besoins et les particularités des communautés qui occupent ce territoire prônent en faveur du maintien intégral de la desserte actuelle.

Nous avons également attiré votre attention sur l'intérêt que nous portons au service de messagerie Expédibus pour la compétitivité de nos entreprises. Le coût des services alternatifs et des déplacements pour rejoindre un point d'arrêt sont élevés. Par ailleurs, certaines caractéristiques du service ne sont pas disponibles avec d'autres services de messagerie. Les utilisateurs du service dans le district Le Bic devraient parcourir une distance de 46 kilomètres additionnels à chaque déplacement. Les coupures de service entre la Gaspésie et Montréal auraient aussi des impacts préjudiciables pour les entrepreneurs d'ici.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous demandons à la Commission des transports du Québec de ne pas acquiescer aux demandes de réduction de service de la compagnie Autocars Orléans Express sur l'ensemble du trajet entre la Gaspésie et Montréal.